... le secrétaire d'État aux Affaires extérieures... mérite nos plus chaleureuses félicitations. Grâce à sa ferme détermination à l'égard d'une région explosive du globe, il a réussi à obtenir la libération de cinq transfuges de l'Armée soviétique en Afghanistan... Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a montré pour une fois au monde que le Canada viendra toujours en aide à ceux qui ont soif de liberté.

Le député conservateur John Reimer a complimenté l'ambassadeur Stephen Lewis pour avoir, devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, dénoncé "la version déformée des événements survenus en Afghanistan" 9 présentée par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevarnadze dans son discours prononcé devant l'Assemblée. M. Reimer a souligné que "les Canadiens ne se contenteraient pas d'une rhétorique pathétique et qu'il convenait de féliciter l'ambassadeur Lewis d'avoir rappelé à l'URSS cette réalité." 10

Le député conservateur Andrew Witer a mis en doute la décision du gouvernement de lever les sanctions contre l'Union soviétique tandis qu'il en imposait encore à l'Afrique du Sud. Il a demandé "pourquoi les sanctions sont efficaces contre l'Afrique du Sud alors qu'elles ne le sont apparemment pas contre l'Union soviétique". 11 Le 27 janvier 1987, il a dénoncé les violations des droits de la personne perpétrées par les forces soviétiques en Afghanistan, et il a déclaré que "nous ne pouvons plus continuer à nous interroger sur l'efficacité de sanctions à prendre. Le Canada a le devoir et la responsabilité de maintenir les sanctions en vigueur jusqu'à ce que les Soviétiques cessent d'occuper illégalement le territoire afghan." 12

Répondant à ces propos, M. J.M. Forrestall, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale, a fait observer qu'un grand nombre de ces sanctions, initialement destinées à galvaniser l'opinion mondiale contre l'intervention soviétique, "ne pouvaient être

12

Débats de la Chambre des communes, 24 novembre 1986, p. 1445.

Débats de la Chambre des communes, 26 novembre 1986, p. 1534.

¹⁰ Ibid. Débats de la Chambre des Communes, 21 novembre 1986, p. 1404. 11 Débats de la Chambre des Communes, 27 janvier 1986, p. 2765.